



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Stimuler les sols africains

De la Déclaration
d'Abuja sur les
engrais au cadre
de gestion durable
des sols pour la
sécurité alimentaire
et nutritionnelle en
Afrique à l'horizon
2030



**PARTENARIAT
MONDIAL
SUR LES SOLS**

Introduction

En juin 2006, le Sommet Spécial des Chefs d'état et de gouvernement de l'Union Africaine (UA), qui s'est tenu à Abuja, Nigeria a adopté les 12 résolutions dénommées "Déclaration d'Abuja sur les engrais pour la Révolution Verte Africaine". A la fin du Sommet, les Etats membres de l'UA ont décidé d'augmenter l'utilisation des engrais de 8.0 kg/ha à l'époque à 50 kg/ha en 2015, et ce justement durant l'Année internationale des sols. Les leaders africains ont déclaré les engrais, aussi bien de source minérale qu'organique, une "marchandise stratégique sans frontières" et décidé que "les Etats membres de l'Union Africaine vont devoir accélérer l'accès en temps utile des agriculteurs aux engrais". Les rapports de mars 2015 ont signalé que la moyenne de l'utilisation de l'engrais en Afrique se maintenait autour de 11kg/ha en 2014, l'équivalent du dixième de la moyenne mondiale. Au même moment, le récent rapport sur l'État des ressources en sols dans le monde indiquait que 40% des sols africains étaient modérément, voire sévèrement soumis à dégradation.

La Déclaration d'Abuja a porté en grande partie sur l'augmentation de l'utilisation des engrais et la création d'un environnement régional favorable à cette augmentation. Cependant les progrès pour atteindre ces objectifs se révèlent lents; de même apparait-il plus clairement que se concentrer sur les engrais à eux seuls ne peut pas améliorer les sols africains et leurs rendements agricoles. Un consensus s'affiche de plus en plus sur la nécessité de considérer la gestion de la fertilité des sols en Afrique dans une perspective de Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols (GIFS) qui traite du concept des systèmes de production intégrés dans lesquels les sols sains et leur gestion durable sont essentiels à la sécurité alimentaire et à la durabilité de l'agriculture.

Ce changement qui consiste à dépasser la question de la fertilité du sol en ne la confinant pas seulement à l'utilisation d'engrais mais en encourageant l'adoption de la gestion durable des sols, requiert un engagement politique de haut niveau tel que souligné dans la Charte mondiale des sols révisée. Cet engagement politique doit s'appuyer sur la Déclaration d'Abuja afin de trouver une solution aux déséquilibres des éléments nutritifs des sols dans un cadre de gestion durable des sols pour une utilisation plus efficace des ressources, des systèmes de production durables et économiquement efficaces.

Contexte

L'agriculture constitue le pilier de l'économie africaine et compte pour approximativement 20% du PIB du continent, 60% de sa main d'œuvre, 20% de la totalité de ses exportations et constitue la principale source de revenu pour les populations rurales de la région.



Un semis en germination dans un sol sain
©FAO/Rodger Bosch

Reconnaissant le rôle primordial que joue l'agriculture dans l'élimination de la faim et de la pauvreté, les responsables africains ont adopté le Programme détaillé du développement de l'agriculture africaine (PDDAA) qui invite à obtenir un taux de croissance agricole annuel moyen de 6%.

Au 23^{ème} Sommet de l'Union africaine, qui s'est tenu en juin 2014 à Malabo en Guinée Equatoriale, les leaders africains ont adopté la *Déclaration de Malabo sur la Croissance et la Transformation Accélérées de l'Agriculture pour une Prospérité Partagée et de meilleures conditions de vie*, qui a réaffirmé que l'agriculture devrait rester au premier plan de l'agenda de développement du continent. Toutefois, en dépit des progrès accomplis en matière de politique et d'investissement en vue d'améliorer l'agriculture africaine, le continent dans son ensemble, demeure confronté à l'insécurité alimentaire. La FAO¹ a signalé dans son rapport de 2015 que sept

¹ Aperçu régional de la FAO sur l'insécurité alimentaire en Afrique, 2015

pays ont atteint l'Objectif du millénaire pour le développement du (OMD) 1.C, qui consiste à réduire de moitié la proportion de la population souffrant de sous-alimentation ainsi que celui du Sommet Mondial de l'alimentation (SMA) visant à réduire de moitié le nombre absolu d'affamés; onze pays ont réalisé l'objectif OMD et accompli des progrès par rapport à l'objectif SMA : tandis que douze pays ont accompli des progrès moyens dans la réalisation des objectifs OMD et/ou SMA.

Afin d'atteindre les objectifs de croissance agricole et d'élimination de la faim et de la pauvreté fixés dans la déclaration de Malabo, le cadre PDDAA et les Objectifs de développement durable (ODD) récemment adoptés par les Nations Unies, il est nécessaire d'améliorer de manière significative la productivité des sols africains qui sont présentement gravement dégradés.



Mauvaise récolte due à l'infertilité du sol à Arusha, Tanzanie
©FAO/Ronald Vargas



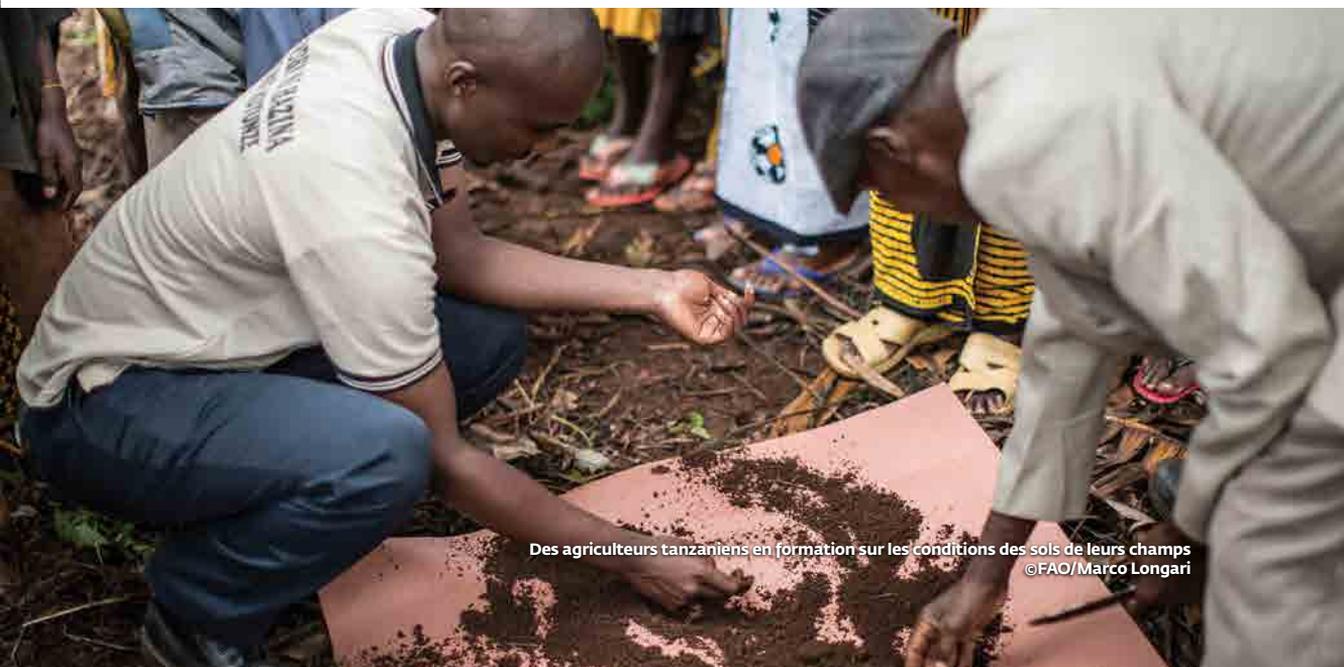
Mauvaise terre en Somalie
©FAO/Ronald Vargas

Comprendre le défi: la crise de productivité des sols africains

L'érosion des sols en Afrique subsaharienne est considérée comme l'une des principales causes de la stagnation ou du déclin de la productivité agricole et de la fourniture de nouveaux services écosystémiques. D'autres problèmes connexes qui contribuent à la réduction de la productivité des terres agricoles incluent l'épuisement de la matière organique, l'épuisement des éléments nutritifs et la perte de la biodiversité du sol. L'épuisement de la fertilité du sol et les déséquilibres des éléments nutritifs dans les exploitations à petite échelle sont causés par l'extraction des éléments nutritifs du sol, qui est supérieure à leur remplacement. Bien que l'Afrique dispose de 13% des terres arables du monde et abrite 12% de la population mondiale, si ces problèmes ne sont pas résolus, plusieurs pays du continent seront confrontés à l'insécurité alimentaire. D'autres caractéristiques majeures qui contribuent à la réduction de la fertilité des sols sont: l'enlèvement complet des cultures sur les champs cultivés, la fertilisation déséquilibrée ainsi que le peu d'utilisation ou la non-utilisation d'engrais.

"Nous évoquons souvent l'importance des systèmes alimentaires durables pour es vies saines. Eh bien, cela commence d'abord par les sols, les sols sains."

José Graziano da Silva | Directeur général de la FAO



Des agriculteurs tanzaniens en formation sur les conditions des sols de leurs champs
©FAO/Marco Longari

Les données récentes fournies par Africa Fertilizer² indiquent qu'en dépit des progrès accomplis, l'utilisation moyenne d'engrais en Afrique était de 11 kg/ha en 2014, bien en deçà de l'objectif de la Déclaration d'Abuja visant 50 kg/ha, et dix fois moins que la moyenne mondiale. Ce chiffre devait atteindre 12 kg/ha à la fin 2015. Alors que la tendance reste positive, il y a clairement du chemin à faire pour atteindre l'objectif des 50 kg/ha, fixé par la Déclaration d'Abuja. Aujourd'hui, l'objectif ne devrait pas être d'augmenter résolument la quantité d'engrais, mais d'augmenter les surfaces arables de bonne qualité comme stratégie principale de l'agenda pour nombre de pays africains.

Tableau 1 | Etat de mise en œuvre des 12 résolutions au niveau national³

Indicateur	Etat
Mise en place de cadres politiques et réglementaires	Non satisfaisant
Capacité pour le contrôle de qualité	Satisfaisant
Elimination des taxes et des tarifs	Non satisfaisant
Création de réseaux de distributeurs d'intrants agricoles	Satisfaisant
Distance parcourue pour acheter les engrais	Bon
Augmentation du nombre d'agriculteurs qui utilisent les engrais chimiques	Bon
Augmentation de la taille du marché	Partiellement satisfaisant
Introduction de subventions ciblées	Satisfaisant
Introduction de moyens financiers nationaux en faveur des importateurs et des distributeurs d'intrants agricoles	Bon
Introduction des initiatives régionales d'achat	Satisfaisant
Amélioration de l'accès aux intrants supplémentaires	Satisfaisant
Création du Mécanisme africain de financement du développement des engrais (AFFM)	Non satisfaisant

² Africa Fertilizer est une initiative conjointe du Centre international de développement des engrais (IFDC), de la FAO, de l'Association internationale de l'industrie des engrais (IFA) et de la Commission de l'Union Africaine (CUA), en vue de faciliter l'échange d'informations sur la fertilité des sols, les engrais et les bonnes pratiques agricoles en Afrique.

³ Etat de mise en œuvre de la Déclaration d'Abuja sur les engrais pour une Révolution Verte africaine www.nepad-caadp.net

Les sols et les Objectifs de développement durable (ODD)

Des 17 ODD et leurs 169 cibles relatives, quatre ODD contiennent des objectifs ayant trait aux sols et à la gestion durable des sols.

La cible 2.4 de l'ODD 2 relative à la Faim Zéro invite les gouvernements à "assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et à mettre en œuvre des pratiques agricoles adaptées à l'accroissement de la productivité et de la production, à contribuer à la préservation des écosystèmes, à renforcer les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et à améliorer progressivement la qualité des terres et des sols".

L'utilisation et la gestion durables des écosystèmes terrestres, des forêts, des montagnes, des terres, de la biodiversité et des sols sont bien formulées dans la rédaction de l'ODD 15 et cela est spécifiquement mentionné dans la cible 15.3 qui vise à lutter contre la désertification, à restaurer les terres et les sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et à s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols. L'ODD 3 portant sur la bonne santé et le bien-être contient aussi une composante



Production de fumier dans un champ
©FAO/Jon Spaul

relative au sol indiquée dans la cible 3.9 qui vise à “réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol”.

L'Objectif 12 portant sur la production et la consommation durables précise dans la cible 12.4 la nécessité “de réaliser une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale et de réduire considérablement leur décharge dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.



Des élèves en train d'apprendre les avantages de l'application de pailles
©FAO/Marco Longari

“Il peut falloir de 100 à 1000 ans pour qu'une couche de terre arable d'un centimètre d'épaisseur soit naturellement formée, et quelques secondes à peine pour détruire cette même couche.

José Graziano da Silva | Directeur général de la FAO

La gestion durable des sols est une condition préalable à la réalisation des Objectifs de développement durable dans le contexte de l'Afrique, particulièrement les Objectifs 2, 3, 12 et 15. L'Objectif 2 reconnaît que la sécurité alimentaire et la nutrition nécessitent la mise en place d'un système de production agricole durable efficace, qui, à son tour, est impossible sans le maintien des fonctions du sol. Les pratiques de gestion durable des sols sont indispensables pour assurer une production stable ou pour augmenter à partir des terres arables, des systèmes de pâturages et forestiers (y compris l'agroforesterie). La lutte contre la dégradation et la contamination des sols nécessite l'introduction de systèmes de gestion durable des sols qui permettent de surmonter les défis des Objectifs 3, 12 et 15.

La gestion durable des sols conduira à d'énormes bénéfices en ce qui concerne la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition et rendra les systèmes alimentaires capables de mieux s'adapter et d'atténuer les effets du changement climatique. Il renforcera les écosystèmes grâce à une meilleure biodiversité, maintiendra la quantité et la qualité de l'eau et permettra aux Communautés de jouir de revenus plus élevés et plus stables.

Révision des engagements de la Déclaration d'Abuja

Afin de mettre en application la Déclaration d'Abuja, un plan d'action a été mis en place qui comprenait la création de réseaux de distributeurs d'intrants agricoles à travers l'Afrique rurale, la mise en place de mécanismes nationaux de garantie de crédit pour intrants agricoles, l'utilisation de subventions "intelligentes" pour s'assurer que les petits agriculteurs pauvres puissent avoir accès aux engrais, la création de centres régionaux d'achat et de distribution d'engrais, l'élimination des barrières commerciales et la promotion de la production des engrais locaux ainsi que la mise en place d'un Mécanisme africain de financement du développement des engrais par la Banque africaine de développement.

Le Tableau 2 ci-dessous présente la série de ces résolutions ainsi que les progrès et les réalisations obtenus pour chacune d'entre elles, jusqu'à présent.

Tableau 2 | Déclaration d'Abuja sur les Engrais: Quelles ont été les réalisations jusqu'à présent ?

Résolution	Progression/Résultats
1 Augmenter le taux d'utilisation des engrais d'une moyenne de 8 kg/ha à une moyenne d'au moins 50 kg/ha d'ici 2015.	La consommation de nutriments par ha demeure toujours assez faible avec la plupart des pays se retrouvant largement en dessous de la cible de 50kg/ha et par conséquent les progrès réalisés sont insuffisants.
2 Réduire le coût d'approvisionnement de l'engrais aux niveaux national et régional particulièrement à travers l'harmonisation des politiques et des réglementations pour assurer une circulation libre sans taxe et droits de douane à travers les régions, et le renforcement des capacités en matière de contrôle de qualité.	Le coût des engrais n'a pas baissé à des niveaux abordables pour les petits agriculteurs. En ce qui concerne l'introduction des mesures de contrôle de qualité et l'élimination des taxes et des tarifs sur les engrais, elles évoluent dans la bonne voie, bien que l'adoption et la mise en œuvre des lois sur les engrais et le cadre réglementaire d'appui continuent de faire défaut.
3 Développer et renforcer les réseaux de distributeurs d'intrants agricoles de même que les réseaux communautaires.	Il y a une amélioration marquée dans le développement et le renforcement des réseaux de distributeurs d'intrants agricoles.
4 Satisfaire les besoins d'engrais des agriculteurs, surtout des femmes. Renforcer la capacité des jeunes, des associations de paysans, des organisations de la société civile et du secteur privé.	Le Programme "Women Accessing Re-aligned Markets" (WARM), a contribué à répondre aux besoins des femmes dans le secteur agricole. Le secteur privé prend part aux cours de formation et aux ateliers.

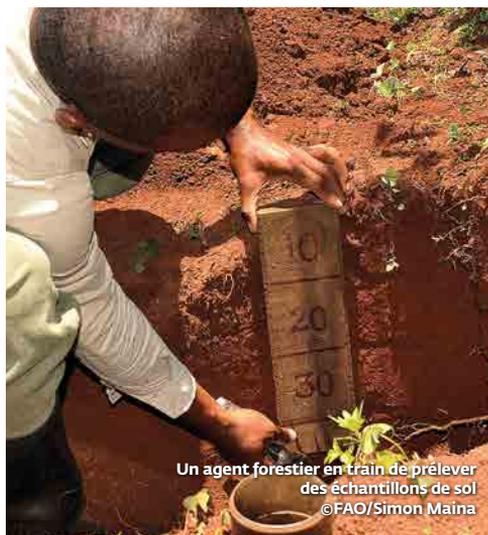
<p>5 Des subventions ciblées en faveur du secteur des engrais, avec une attention particulière aux agriculteurs pauvres.</p>	<p>Le système de soutien ciblé des prix pour les intrants a été adopté dans différents pays avec un certain degré de réussite.</p>
<p>6 Accélérer l'investissement dans les infrastructures, en particulier dans les transports, les incitations fiscales, le renforcement des organisations paysannes, et autres mesures pour améliorer les incitations à la commercialisation des produits.</p>	<p>Le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et le Africa50 Fund sont d'importantes initiatives visant à promouvoir le développement des infrastructures régionales et continentales. La COMESA, la SADC et la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est disposent de plans directeurs destinés à l'amélioration des infrastructures le long des corridors commerciaux.</p>
<p>7 Mettre en place des mécanismes nationaux de financement en faveur des fournisseurs d'intrants afin d'accélérer l'accès au crédit aux niveaux local et national, avec une attention particulière aux femmes.</p>	<p>Les systèmes de garantie de crédit agricole ont été mis en place avec des plans de garantie de crédits disponibles dans 77 pourcent des Etats membres qui ont fait l'objet d'étude par le NEPAD en 2012. Des mécanismes liés au transfert et à la diversification des risques ont été introduits en faveur des importateurs et des distributeurs d'intrants agricoles.</p>
<p>8 Mettre en place des mécanismes régionaux d'approvisionnement et de distribution des engrais.</p>	<p>Il y a eu une augmentation du nombre d'usines de production et de mélange des engrais tandis que les anciennes ont été modernisées.</p>
<p>9 Promouvoir la production nationale/ régionale des engrais et le commerce intra régional des engrais.</p>	<p>Des usines de mélange en vrac ont été installées. Le niveau d'échange commercial d'engrais entre les Etats membres a considérablement augmenté.</p>
<p>10 Améliorer l'accès des agriculteurs aux semences de qualité, aux moyens d'irrigation, aux services de vulgarisation, aux informations sur le marché, à la cartographie et aux analyses des éléments nutritifs du sol pour faciliter une utilisation efficace et efficiente des engrais minéraux et biologiques, tout en se souciant de l'environnement.</p>	<p>Il y a un nombre relativement élevé d'agriculteurs ayant accès aux semences de qualité, bien que ceux qui utilisent des produits pour protéger leurs cultures aient diminué. Les agriculteurs peuvent aujourd'hui avoir accès à des informations par divers moyens et les terres irriguées ont été étendues.</p>
<p>11 Mettre en place à l'horizon 2007, un mécanisme africain de développement des engrais qui devra satisfaire les conditions de financement des différentes mesures convenues par le Sommet.</p>	<p>Le mécanisme africain de financement du développement des engrais géré par la Banque africaine de développement, (BAD), a été mis en place en mars 2007. Cependant, il n'est pas encore légalement opérationnel puisque les Etats Membres n'ont pas encore respecté leurs engagements financiers.</p>
<p>12 Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise œuvre de la Déclaration.</p>	<p>Un mécanisme de suivi et d'évaluation de l'application de la Déclaration a été mis en place par la CUA qui depuis 2007 rend compte de l'état d'avancement de l'application aux Chefs d'Etat africains.</p>

En évaluant l'état de mise en œuvre du plan d'action, plusieurs obstacles qui ont contribué au ralentissement du progrès sur les plans national et régional ont été identifiés. Il s'agit de : contraintes financières qui entravent le fonctionnement du mécanisme africain de financement du développement des engrais, du nombre insuffisant des distributeurs d'intrants agricoles, de l'inefficacité des lois sur les engrais, de l'environnement peu favorable des politiques d'investissement, des infrastructures commerciales non développées, de l'imposition des taxes et des tarifs, de l'accès limité aux finances et aux subventions, de l'insuffisance dans les domaines de la recherche et du développement agricole, de services de vulgarisation inadéquats, d'investissements généralement faibles dans les pratiques de gestion durable des sols.

Ces obstacles doivent manifestement être surmontés à travers:

(i) la stimulation de la demande et de l'offre en vue d'une restauration soutenue des éléments nutritifs des sols dans le cadre d'une bonne approche de gestion durable des sols;

(ii) le renforcement des capacités afin d'améliorer les compétences des agriculteurs en matière de gestion des cultures et la réorientation des messages de vulgarisation agricole pour qu'ils correspondent aux besoins des agriculteurs, compte tenu des divers systèmes agroécologiques et des conditions socioéconomiques des communautés;



(iii) l'amélioration des liens entre produits et commercialisation;

(iv) la combinaison des intrants organiques et inorganiques;

(v) la formulation de recommandations pour une utilisation efficace qui correspondent aux types de sol et à leur teneur actuelle en éléments nutritifs ainsi qu'aux exigences des cultures envisagées et qui tiennent compte des connaissances et des pratiques locales;

(vi) l'investissement dans la recherche agricole afin que les engrais et les méthodes d'application des engrais puissent au mieux correspondre aux caractéristiques des sols, à la physiologie des plantes, aux conditions environnementales et aux contextes sociaux et que les améliorations apportées aux engrais et à leur application soient effectuées sur la base de toutes ces informations;

(vii) la collecte de données récentes, de données et informations fiables sur les niveaux de dégradation des sols et des besoins en engrais.

“Mélanger trois parts égales d'eau, de matière organique et de minéraux ne génère pas du sol: le sol est une ressource vivante et doit être traité comme tel.”

José Graziano da Silva | Directeur-Général FAO

Ces objectifs ne peuvent être atteints que dans le cadre d'une approche de gestion durable des sols afin d'assurer que les systèmes édaphiques soient en mesure d'exercer leurs fonctions naturelles et fournir les services écosystémiques qui sont indispensables pour le développement durable en Afrique.



Des échantillons de sol en train d'être analysés dans un laboratoire des sols
©FAO/Simon Maina

Elargir la portée de la Déclaration d'Abuja

Sur la base de la compréhension actuelle des fonctions des sols, aussi bien que d'une approche plus intégrée à la gestion des ressources naturelles, il y a lieu d'élargir la portée de la perspective de la Déclaration. Cette vue sera déterminante dans l'adoption d'une meilleure prise en compte des approches et des besoins des agriculteurs africains dans le cadre des Objectifs de développement durable.

Pour obtenir cette évolution positive, plusieurs actions doivent être envisagées : **(i)** les sols doivent être gérés dans la perspective de systèmes de production intégrés dans lesquels les sols sains et leur gestion durable sont fondamentaux et où l'accent est porté sur leur durabilité et les différents usages; **(ii)** les sols jouent un rôle naturel de régulation de l'eau et de recyclage des éléments nutritifs et de ce fait meilleures seront les conditions des sols, mieux ces dernières seront en mesure d'exercer ces fonctions; **(iii)** les sols sains qui ont une forte teneur en matière organique sont bien aérés et possèdent une bonne structure peuvent augmenter l'efficacité de l'absorption des engrais par les plantes à cause de l'environnement sain dans la zone des racines des plantes où les éléments nutritifs sont puisés; **(iv)** les sols ne doivent pas être considérés de manière isolée mais comme faisant partie d'un paysage qui évolue et se trouve soumis à la pression humaine, à la pollution chimique, avec l'utilisation inappropriée et exagérée d'herbicides, par exemple et aux catastrophes naturelles telles que les inondations, les glissements de terrain, la sécheresse, et l'envahissement des insectes.

Profitant des acquis de l'Année internationale des sols, une très bonne occasion se présente pour réexaminer la Déclaration d'Abuja et la consolider afin de promouvoir la gestion durable des sols comme moteur important permettant de réaliser la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, la fourniture des services écosystémiques et le développement durable général en Afrique.

Les sols doivent être considérés comme des ressources vivantes qui nécessitent pour leur gestion une approche intégrée; ce faisant leur état de santé s'en trouvera renforcé et permettra ainsi qu'ils fournissent les services écosystémiques qui permettent la vie sur terre.

Des messages clé destinés à transformer la Déclaration d'Abuja sur les engrais en un cadre de gestion durable des sols pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique d'ici 2030.

- Les sols africains sont menacés, d'autant plus que 40% d'entre eux souffrent de dégradation, surtout à cause de l'érosion des sols, de l'épuisement des éléments nutritifs des sols, de la réduction de la matière organique des sols aussi bien que de la perte de la biodiversité des sols.
- L'application de la Déclaration d'Abuja connaît depuis les 10 dernières années un lent progrès et il y a lieu d'opérer un changement de modèle de gestion des sols en Afrique afin d'accélérer la croissance de l'agriculture africaine.
- Il y a lieu d'élargir la portée de la Déclaration d'Abuja pour qu'elle reflète mieux le rapport entre les sols et les écosystèmes, les besoins et les contextes socioéconomiques des agriculteurs africains aussi bien que les Objectifs de développement durable (ODD).
- L'application de la Déclaration d'Abuja doit aller au-delà de l'augmentation de l'utilisation des engrais et créer un environnement favorable pour promouvoir la gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS) et autres pratiques de gestion durable des sols, avec un engagement politique de haut niveau permettant la mise en place de systèmes de production plus économiques et plus efficaces tel qu'indiqué dans la Charte mondiale des sols.
- Un engagement politique renouvelé de la part des gouvernements et des CER en Afrique s'avère nécessaire pour honorer les engagements stipulés dans la Déclaration d'Abuja, en fixant un nouveau calendrier et des objectifs à atteindre. L'importance critique de l'utilisation soutenue et équilibrée des engrais dans l'augmentation de la production alimentaire doit être réaffirmée et des solutions stratégiques formulées en conséquence.
- Des engagements politiques de haut niveau peuvent être obtenus à travers la tenue d'une Conférence ministérielle de haut niveau sur l'engrais dans le cadre de la gestion intégrée de la fertilité des sols comme suivi à la Conférence d'Abuja, en vue d'examiner le progrès accompli par chaque pays et chaque sous-région et convenir de nouveaux objectifs et étapes importantes pour améliorer la qualité des sols africains.

- Il faut sensibiliser les agriculteurs, le secteur privé et les décideurs sur la nécessité d'un changement de modèle dans la gestion des sols africains afin d'y intégrer non seulement l'utilisation des engrais mais aussi le concept de gestion durable des sols.
- Il faut garantir le financement et le fonctionnement de l'AFFM afin qu'il puisse mener à bien son mandat de renforcement d'une production agricole de manière durable.
- Le suivi et l'évaluation de l'application de la Déclaration d'Abuja doivent être renforcés et un mécanisme de suivi doit être mis en place pour assurer le suivi de cette application de manière régulière et dynamique.



©FAO/Sally Bunning



Collecte de fumier et son utilisation dans des champs de maïs
©FAO/Marco Longari

Cette brochure a été préparée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture avec le soutien du Partenariat mondial sur les sols.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter:
FAO
Bureau régional pour l'Afrique
#2 Gamel Abdul Nasser Road
Accra, Ghana.
Tel: +233 302 610930
Courrier électronique:
RAF-ADG@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)
Division des terres et des eaux (AGL)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Tel: +39 06 57051
Courrier électronique:
AGL-Director@fao.org
www.fao.org

Photo de la page de couverture
©FAO/Olivier Asselin